

## Assemblée Générale d'Euroapi du 11 mai 2023 Questions écrites reçues par email

---

### Questions de Monsieur Balesdent

---

**Question 1 :** Je détenais au moment du spin-off 35 actions Sanofi et n'ai eu le droit à aucune action Euroapi dans le cadre de ce spin-off (pour rappel, 23 actions Sanofi étaient nécessaires pour avoir 1 action Euroapi). Je souhaite toujours comprendre pourquoi je n'ai pas eu la moindre action Euroapi dans le cadre de ce spin-off. Qui pourra enfin me donner une explication ?

**Réponse :** Le dividende en nature consistant à verser 1 action Euroapi pour 23 actions Sanofi était soumis à fiscalité lorsque les actions étaient détenues dans le cadre d'un compte titre. Votre intermédiaire a donc cédé votre action Euroapi le 6 mai, premier jour de cotation de l'action, afin de couvrir le montant à recouvrer par l'Etat. Le solde a été versé sur votre compte.

**Question 2 :** Quelle sera la politique d'Euroapi en termes d'information et de communication événementielle à l'attention des actionnaires individuels ?

**Réponse :** Euroapi met progressivement en place une politique de communication financière ciblée vers les actionnaires individuels avec la publication d'une lettre aux actionnaires dont le premier numéro sera consacré à cette Assemblée Générale. Une adresse email est par ailleurs disponible sur notre site internet afin de répondre aux questions.

---

### Questions de Monsieur Lagneau

---

**Question 1 :** Pourquoi ne pas m'avoir envoyé, malgré mes demandes, les documents au format papier liés au spin off SANOFI / EUROAPI et aux opérations suivantes ?

**Réponse :** l'envoi des documents concernant liés au spin off était géré par Sanofi. Nous sommes désolés que ces documents ne vous soient pas parvenus. Il n'y a pas eu d'opérations financières depuis la mise en bourse de la Société.

**Question 2 :** BNPP2S reste-t-elle aujourd'hui le meilleur choix pour la gestion nominative ?

**Réponse :** nous vous remercions pour cette remarque. La bonne gestion des comptes au nominatif est un élément clé de notre relation avec nos actionnaires. Nous sommes et resterons particulièrement attentif à la qualité du service qui vous est rendu.

---

## Questions de Monsieur Fabre

---

**Question 1 :** Comment comptez-vous améliorer vos relations avec vos actionnaires individuels détenteurs de titres au nominatif pur ?

**Réponse :** Comme indiqué, Euroapi met progressivement en place une politique de communication financière ciblée vers les actionnaires individuels, et en particulier ceux inscrits au nominatif qui pourront recevoir directement notre première lettre aux Actionnaires.

**Question 2 :** Pouvez-vous inscrire à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'administration le transfert des titres au nominatif pur de votre société de Uptevia/BNP Paribas Securities Services vers Société Générale Securities Services?

**Réponse :** Comme indiqué, la bonne gestion des comptes au nominatif est un élément clé de notre relation avec nos actionnaires. Le Conseil restera particulièrement attentif à la qualité du service qui vous est rendu par notre prestataires.